

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU ROVE**

**SEANCE DU 28 FEVRIER 2023**

**Conseillers Municipaux : Effectif : 29 ; Présents : 25; Pouvoirs : 4 ; Absents : 4**

L'an deux Mil vingt-trois, le vingt-huit février à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges ROSSO Maire, suite à la convocation en date du 22 février 2023

**ETAIENT PRESENTS :** BARTOLI Michel - BONNET Marie-Claude - CANGELOSI Laetitia- CASABURI Francine CORTES Jeanne - COSTE Raymonde — DESMATS Nicole - FIORI Frédéric - FERNANDEZ Danielle - GIRAUD Chantal - GUEVARA David - GUIDI Marie-Noëlle - GROBEL Pierre - JAUFFRET Michel - JUAN Annie - LAVAL Jacques - MARTINEZ Véronique - MAZADE Alain- MAISONNEUVE Régis - MISSIMILLY Laurent - MONTALBAN Francis - ROSSO Georges - ROSSO Viviane - SABATINO Paul - SACOMAN Roger -

**ONT DONNE POUVOIR :** SOLE Jean-Pierre à GROBEL Pierre - LILLO Sabine à SABATINO Paul - SALAS Aline à ROSSO Viviane - DEQUIVRE Claude à DESMATS Nicole.

**ABSENTS :** SOLE Jean-Pierre - LILLO Sabine - SALAS Aline - DEQUIVRE Claude

**SECRETAIRE DE SEANCE :** BONNET Marie-Claude

<b>2023-02-02</b>	<b>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DE LA COMMUNE DU ROVE</b>
-------------------	--

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'avant de voter le Compte Administratif, il convient d'approver le Compte de Gestion dressé par le comptable public du Service de Gestion Commune (SGC) de Berre l'Etang.

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-31 ;
- Vu le Code des communes, et notamment ses articles R. 241-18, 241-19 et 241-20 ;
- Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 de la commune du ROVE, dressé par le comptable public du Service de Gestion Commune (SGC) de Berre l'Etang et remis à Monsieur le Maire le sous la forme dématérialisée le 21/02/2023, dont les résultats s'établissent ainsi :

		Investissement	Fonctionnement	Total
RECETTES	Excédent reportés	994 609,02 €	457 745,42 €	1 452 354,44 €
	Réalisations	1 859 437,45 €	4 856 438,82 €	6 715 876,27 €
	<b>Total</b>	<b>2 854 046,47 €</b>	<b>5 314 184,24 €</b>	<b>8 168 230,71 €</b>
DEPENSES	Déficit reportés			
	Réalisations	1 392 142,61 €	4 934 977,78 €	6 327 120,39 €
	<b>Total</b>	<b>1 392 142,61 €</b>	<b>4 934 977,78 €</b>	<b>6 327 120,39 €</b>
<b>Résultats propres de l'exercice</b>		<b>1 461 903,86 €</b>	<b>379 206,46 €</b>	<b>1 841 110,32 €</b>

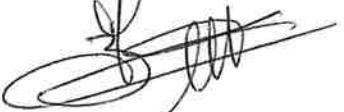
- Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et celles du compte de gestion,
- Après s'être assuré que le comptable a bien repris le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 dans les écritures,
- Après avoir vérifié que tous les titres de recettes émis et que tous les mandats ordonnés pendant l'exercice en cause ont bien été passés dans les écritures et que toutes les opérations d'ordre ont été effectuées,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées sur l'exercice 2022,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**ARTICLE UNIQUE :** DECLARE que le COMPTE de GESTION de la Commune du ROVE qui lui est présenté pour l'exercice 2022 par Monsieur Le comptable public du Service de Gestion Commune (SGC) de Berre l'Etang visé et vérifié par l'Ordonnateur, n'appelle aucune observation et l'**APPROUVE** en totalité.

**VOTE / POUR 29      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme au registre

La secrétaire de séance  
Isaïe Claude Bonnet  


Le Maire,  
Georges ROSSO



Le Maire Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Informé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant  
le Tribunal Administratif de manière dématérialisée, par le biais de  
l'application « Télerecours citoyen » accessible depuis le site internet  
[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de la présente notification